

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

Nous avons vécu, au cours des dernières années, je pense, la preuve vivante qu'une instabilité peut s'insérer dans la vie de tous les Canadiens, dans notre vie économique et ce de façon complètement inattendue et très rapidement, selon ce qui se passe chez nos voisins du Sud. Et dans ce contexte, tous mes collègues connaissent très bien les diverses obligations qu'a le gouvernement envers la population, des obligations qui sont aussi bien du niveau humain qu'économique, et que l'on parle d'enseignement postsecondaire ou encore que l'on parle d'aide aux chômeurs par le biais de l'assurance-chômage, de formation de la main-d'œuvre, d'aide à la technologie, à la ressource, au développement économique par le biais de diverses initiatives ou incitations qui sont données aux compagnies, aux investisseurs canadiens... Il est évident que le gouvernement canadien doit répondre, et ce de façon instantanée, à des besoins que peut avoir la population, selon la situation économique que nous rencontrons.

Comme je le signale, durant les dernières années, nous avons appris que l'instabilité peut se produire, et dans ce contexte-là, une réserve a toujours été acceptée par le parti au pouvoir, quel que soit le parti; je parle d'une réserve qui soit ajoutée au pouvoir d'emprunt du gouvernement canadien. Pourquoi? Pour éviter, monsieur le Président, d'être obligé de revenir à la Chambre, au cours de l'année, pour encore une fois redemander un pouvoir d'emprunt complémentaire à celui qui a déjà été passé; tout simplement parce que chaque fois qu'on y revient, c'est un débat qui est long, qui est toujours le même... On entend presque les mêmes discours prononcés par presque les mêmes individus, et tout cela nous donne en fin de compte que c'est le même pouvoir d'emprunt que l'on redonne au gouvernement.

● (1540)

En ajoutant une réserve, le gouvernement a une facilité d'action qui lui permet d'intervenir pour aider les Canadiens qui en ont le plus besoin, parce que la plus grande partie du temps, c'est vraiment pour donner un «coup de pouce» aux Canadiens qui ont des besoins momentanés, des besoins au moment même où la situation économique demande l'intervention du gouvernement; et c'est pour essayer d'y répondre le plus rapidement possible. Voilà pourquoi on peut se poser des questions sur le bien-fondé de l'amendement qui est présenté par l'Opposition.

Évidemment, le rôle de l'Opposition, tout le monde le sait, c'est de s'opposer à ce que fait le gouvernement, et dans ce contexte-là, je pense qu'il est bon, qu'il est tout de même sain, qu'on souligne et qu'on pose la question, à savoir que s'il y a des montants additionnels de requis, s'il y a une réserve qui est requise... pourquoi le gouvernement doit-il le faire? Pourquoi est-ce que le gouvernement le demande? Mais ce qui n'est pas correct, et ce qu'on ne doit pas demander ou ce qu'on ne doit pas faire, c'est de toujours revenir avec la même argumentation, les mêmes mots, les «chèques en blanc», et ainsi de suite, les mêmes termes que je réentends comme député depuis quatre ans, lesquels reviennent année après année et toujours dans le même sens, à savoir pour faire croire aux Canadiens que le gouvernement canadien prend de leur argent pour l'envoyer Dieu sait où! Le gouvernement canadien quand il emprunte de l'argent, premièrement, il l'emprunte des Canadiens, pour répondre à leurs besoins. Ces sommes d'argent-là retournent

en majeure partie à des Canadiens. Si cela va à d'autres personnes qu'à des Canadiens, c'est pour payer des services qui sont donnés aux Canadiens. C'est donc en toute bonne foi que le gouvernement canadien répond aux besoins, aux obligations qui lui ont été données par son devoir qui a été tracé par la Chambre des communes, lors de lois qui ont été adoptées, lors de grandes politiques qui ont été mises en place par les gouvernements, au cours du dernier siècle et plus précisément au cours des dernières années et des dernières décennies.

Et s'il en est ainsi, monsieur le Président, c'est justement parce qu'il y a eu des hommes et des femmes qui ont été élus dans ce pays, et qui ont voulu qu'au-delà de tout les Canadiens soient assurés du minimum vital, d'une stabilité de vie qui est la plus belle au monde présentement.

Il y a des Canadiens qui ont été élus en cette assemblée et qui ont voulu qu'au Canada on soit assuré d'être logé, nourri, soigné, éduqué, de pouvoir vivre en toute sécurité sans risque de guerre, de discrimination qui empêche quelqu'un de se développer, d'évoluer. Et s'il en a été ainsi, c'est par la volonté de ceux-là mêmes que les Canadiens ont élus pour venir les représenter ici, parce que ces gens-là, au cours des ans, ont su écouter leurs commettants, ceux qui les avaient élus. Chaque fois que je prends la parole dans ce débat concernant le pouvoir d'emprunt, monsieur le Président, je me pose toujours la question, pourquoi le débat lui-même sur le pouvoir d'emprunt, puisque tout ce que le gouvernement paie avec cela est contrôlé par la machine mise en place par le Parlement canadien, que ce soit au niveau des comités parlementaires, que ce soit au niveau des sous-comités qui sont rattachés à ces comités-là, au niveau des ministres qui ont à répondre aux questions des députés, et de toute la surveillance qui est mise en place par le Vérificateur général du Canada... Pourquoi, à ce moment-là, essayer de faire perdre des heures et des heures de débat sur cette question-là, à savoir, est-ce qu'on devrait oui ou non laisser le gouvernement canadien emprunter? Il s'agit d'un débat qui, s'il était fait de façon constructive, pourrait être extrêmement intéressant; mais l'Opposition le fait toujours de façon stérile. Elle insiste toujours sur des points en essayant d'amener quelque chose de nébuleux autour du fait que le gouvernement emprunte de l'argent. Il n'y a rien de mystérieux; le gouvernement canadien est conscient de son rôle, il est conscient des obligations que lui ont tracées les assemblées à la Chambre des communes, au cours des siècles, des décennies, et le gouvernement canadien répond à ces besoins-là et pour ce faire, lorsqu'il a suffisamment d'entrées par les taxes et les impôts, il n'a pas besoin d'emprunter, ou lorsqu'il n'a pas suffisamment d'entrées de taxes et d'impôts, il emprunte et lorsqu'il emprunte, disons-le, il faut que ce soit dit, il emprunte des Canadiens, très peu à l'étranger. Il emprunte des Canadiens! Il s'agit donc d'une opération. Il emprunte des Canadiens! Il s'agit donc d'une opération bancaire qui s'effectue et non pas d'une dette nationale qui augmente, parce que lorsque les Canadiens doivent de l'argent aux Canadiens, ce n'est pas une dette nationale; c'est un déficit d'opération qui est basé sur le fait que le gouvernement se sert d'une autre des possibilités qu'il a pour obtenir de l'argent et l'investir dans l'État, dans notre pays, dans les personnes, dans le développement de l'être humain, et c'est par le biais de l'emprunt de l'argent même des Canadiens. Et lorsqu'on veut nous faire croire que cet argent-là est dilapidé, on oublie qu'il sert à payer des infrastructures,